

# Les phoques de l'Atlantique aux Îles-de-la-Madeleine : basculement et repositionnement d'un enjeu

## Synthèse de recherche exploratoire

### Gaëlle Ronsin

UQAR

EHESS - Centre Alexandre Koyré

[gaelle.ronsin@gmail.com](mailto:gaelle.ronsin@gmail.com)

### Nathalie Lewis

Chercheure principale

UQAR - Département sociétés, territoires

et développement

[nathalie.lewis@uqar.ca](mailto:nathalie.lewis@uqar.ca)

### Geneviève Brisson

UQAR - Département sociétés, territoires et développement

[genevieve.brisson@uqar.ca](mailto:genevieve.brisson@uqar.ca)

Depuis les années 1960, la chasse au phoque commerciale canadienne est au cœur d'une véritable guerre de principes, d'images et de morales. Alimentée par des groupes d'acteurs principalement actifs sur la scène internationale, la controverse a longtemps visé une pratique commerciale qui irait à l'encontre du bien-être animal et qui ne serait une activité ni durable, ni essentielle économiquement aux populations non autochtones de l'Est du Canada.

Ces deux dernières décennies ont vu la controverse évoluer. La population de phoque du Groenland, espèce historiquement au cœur des débats, devient de moins en moins accessible aux Îles-de-la-Madeleine, à l'inverse du phoque gris, qui s'installe dans le golfe. Or, la population de phoque gris contribuerait à bouleverser des équilibres écosystémiques, des territoires préservés par l'action publique et l'activité de pêche sur la façade atlantique.

À portée exploratoire, ce projet de recherche en socio-anthropologie vise à documenter la période de basculement qui, depuis les années 2000, s'observe pour les phoques visés par la chasse commerciale et les acteurs qui dépendent de cette activité, à divers niveaux (chasse, valorisation commerciale, connaissance et gestion des populations), sur leur territoire principal au Québec, les Îles-de-la-Madeleine. La recherche a pour but d'acquérir de la connaissance sur ce sujet peu documenté aux échelles locales, dans le contexte des changements globaux, en portant la focale d'analyse au-delà de la chasse.

L'enquête qualitative menée en 2019 a permis de dégager un premier regard, qui fera l'objet d'analyses complémentaires, sur trois processus qui ont marqué les vingt dernières années : la reconfiguration de l'exploitation commerciale du phoque au Québec, la construction d'un problème public autour du phoque gris et la revalorisation symbolique de la chasse et de la consommation de phoques, dans une approche territoriale.

### Méthode

Cette recherche s'appuie sur des méthodes et des sources qualitatives variées :

- Immersion et observations *in situ* en 2019 et 2020 (trois séjours de terrain soit plus de quatre mois aux Îles-de-la-Madeleine),
- Analyses de documents officiels et techniques (rapports, avis scientifiques, lois, règlements, programmes),
- Dépouillement d'archives (associatives, ministérielles ou techniques),
- Revue des médias québécois (presse provinciale et locale),
- Entretiens compréhensifs (acteurs économiques, institutionnels, associatifs, politiques, n=28).

### *Nota bene*

*Cette recherche a été initiée à la demande de deux organismes scientifiques et techniques des Îles-de-la-Madeleine, MERINOV (Centre d'innovation de l'aquaculture et des pêches du Québec) et le CERMIM (Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes), que nous remercions, ainsi que toutes les participantes et tous les participants à cette recherche. Ce projet a été financé par le Fonds d'amorçage de partenariat (FAP) UQAR-Merinov et Mitacs-Accélération ainsi que par Merinov et les fonds spéciaux de recherche - UQAR. Les citations en italique sont des extraits d'entretiens.*

# 1. De la peau à la viande de phoque, les aléas d'une exploitation commerciale

Comme d'autres mammifères marins du Saint-Laurent, le phoque est, dès les débuts de l'histoire coloniale, chassé dans une perspective commerciale, suivant ainsi le modèle du régime des ressources caractéristique de l'économie canadienne. Parmi les trois espèces de phoque historiquement chassées aux Îles-de-la-Madeleine, seul le phoque du Groenland fait l'objet d'une exploitation commerciale au long du 20<sup>e</sup> siècle, notamment pour sa peau et sa fourrure qui alimentent les marchés du prêt-à-porter de luxe européens et nord-américains. Toutefois à la fin du 20<sup>e</sup> siècle, cette exploitation rencontre des difficultés majeures, d'ordre moral, commercial (accès aux marchés) et environnemental (« *accès à la ressource* »).

## Un commerce aux prises avec des crises multiples

Les campagnes et embargos internationaux paraissent avoir eu des répercussions importantes sur le commerce des peaux, au point que celui-ci s'effondre dans les années 1990.

Le Canada se positionne tardivement, à partir de 2008, face aux détracteurs de la chasse aux phoques au moyen d'un plan de communication, de programmes financiers et de déclarations politiques. Malgré tout, en mai 2009, le Parlement européen interdit le commerce et l'importation de peaux et d'autres produits dérivés du phoque. Le Canada réplique en déposant, avec la Norvège, une plainte auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), rejetée en 2014. Dès lors, Québec et Ottawa poursuivent leur appui au secteur à travers différents programmes qui fluctuent au gré des changements politiques.

À cette limitation drastique des débouchés commerciaux s'ajoute, à partir des années 2000 et de façon plus exacerbée depuis 2010, un problème d'accès au troupeau de phoques du Groenland durant la saison de chasse. Cet accès est en effet rendu plus difficile et plus incertain du fait de certaines transformations environnementales et climatiques : réchauffement de l'eau, réduction du couvert des glaces, imprévisibilité du mouvement des glaces, modification des aires de répartition des espèces et changements de leurs habitats. Depuis presque dix ans, les prises réalisées par les chasseurs madelinots ne dépassent pas quelques centaines de phoques du Groenland par année.

## Vers la mise en place d'une filière locale aux Îles-de-la-Madeleine

À compter des années 1940 et jusqu'au début des années 2010, les revenus de la chasse aux phoques aux Îles-de-la-Madeleine étaient principalement générés par des entreprises étrangères ou de Terre-Neuve auxquelles les chasseurs vendaient leurs peaux. Les produits bruts du phoque n'étaient pas transformés sur place, en raison notamment de l'absence d'usines dans l'archipel.

À partir des années 1990, époque où le marché des peaux s'effondre, une nouvelle forme d'exploitation de la ressource voit le jour aux Îles-de-la-Madeleine. Autrefois réservée à des échanges familiaux ou communautaires, la viande de « loup-marin », appellation consacrée, acquiert progressivement un intérêt commercial. Au début des années 2000, l'ouverture d'une boucherie artisanale et la reprise de l'abattoir marquent les débuts d'une valorisation économique de la viande de phoque et d'une filière locale.

En s'appuyant sur un savoir-faire local, la boucherie invente de nouvelles façons de consommer le phoque et met à contribution des chefs québécois. Elle communique ainsi sur la qualité de la chair de l'animal et sa propre expertise de découpe de cette chair, présentées comme uniques. Dès 2012, la boucherie met également en vente la viande de phoque gris, qui était auparavant peu consommée aux îles et plutôt perçue négativement sur le plan gustatif. En 2015, l'entreprise SeaDNA est fondée, notamment pour promouvoir la vente de viande en dehors des îles. Alliées, ces deux entreprises développent dès lors des outils de mise en marché nécessaires à la commercialisation du produit au Québec et au Canada, voire au-delà : développement de techniques de marketing, constitution d'alliances, de réseaux d'approvisionnement et de distribution à travers trois provinces canadiennes.

La viande de phoque reste toutefois un produit « de niche ». Bien souvent les seuls Québécois ayant mangé de la viande de phoque sont ceux venus en séjour aux Îles-de-la-Madeleine. Le nombre de personnes mobilisées localement dans cette activité reste par ailleurs restreint, et les chasseurs doivent souvent multiplier les sources de revenus. Enfin, l'approvisionnement, la commercialisation et la circulation des produits dérivés du phoque semblent buter sur diverses normes et représentations négatives.

## Poisson ou viande ?

Sur les territoires de vie et de capture des phoques, la loi relève du niveau fédéral des pêches. Mais des législations différentes s'appliquent pour la transformation de la viande de phoque selon les provinces. Pour vendre en dehors du Québec de la viande de phoque, les produits doivent être préparés dans des usines de transformation de poisson labellisées au niveau fédéral.

À l'inverse, la loi fédérale sur l'inspection du poisson (LRC, 1985) ne s'applique plus au Québec une fois le phoque à terre. Le phoque tué est soumis aux règles du ministère provincial qui le considère comme un mammifère et donc une viande. Le règlement provincial sur les aliments (Loi 1981, chapitre 29) impose que tout animal destiné à la consommation humaine subisse une inspection et soit abattu dans un abattoir autorisé. Ce procédé ne pouvant être respecté dans le cas des phoques (tués en mer), une exception administrative, nommée localement un « passer outre », a été accordée à l'abattoir des Îles-de-la-Madeleine pour la viande de phoque.

## 2. Nuisance ou ressource : la construction d'un problème public autour du phoque gris

La logique d'exploitation qui préside historiquement aux relations entre les hommes et le phoque au Canada a eu des impacts importants sur cet animal ainsi constitué en ressource économique : les populations de phoque gris auraient chuté au tournant du 20<sup>e</sup> siècle, le phoque du Groenland est présenté comme une espèce menacée au début des années 1970. Les observations tant scientifiques qu'empiriques tendent toutefois à montrer que les phoques gris et du Groenland seraient actuellement en augmentation. Considéré comme une espèce nuisible, le phoque gris tend ainsi à être présenté, depuis une dizaine d'années, comme une nouvelle ressource à exploiter mais également un nuisible pour d'autres activités.

### L'encadrement des autorités publiques : préservation ou régulation

La taille et l'évolution des populations de phoques au Canada est estimée par des modèles scientifiques réalisés par Pêches et Océans Canada (MPO) à partir de données historiques, des taux de reproduction et de l'information sur les captures. Si de fortes incertitudes planent sur ces estimations, elles sont un des éléments pris en compte pour décider et mettre en œuvre certaines actions gouvernementales de préservation ou de régulation.

Ainsi le phoque du Groenland est soutenu par des mesures de conservation depuis le milieu du 20<sup>e</sup> siècle : instauration de permis de chasse commerciale, quotas ou réglementations sur l'abattage. À l'inverse, le phoque gris, considéré comme nuisible pour les pêches, a été visé jusqu'au début des années 1980 par des chasses subventionnées (primes à la mâchoire) au Québec. Selon le MPO, le nombre de phoques gris connaîtrait cependant une augmentation significative depuis les années 1980 dans le golfe du Saint-Laurent. Le retrait des glaces et les changements climatiques créeraient un contexte favorable à l'expansion de cette espèce. Depuis une dizaine d'années, une demande de régulation publique se fait à nouveau jour.

### Le phoque gris, menace pour les activités de pêche ?

À la fin des années 1990, les phoques ne font plus beaucoup parler d'eux, même si des observations empiriques de pêcheurs remettent en discussion aux Îles-de-la-Madeleine leur nombre, jugé trop élevé. À cette époque, tant le phoque gris que le phoque du Groenland sont mis en cause. Les acteurs sont alors sous le coup du moratoire sur la pêche à la morue qui affaiblit l'économie du golfe et remet en cause la capacité de gestion du MPO. Les plans de chasse sont augmentés au début des années 2000.

C'est à partir de 2010 que l'attention publique (au Québec et à Terre-Neuve) se focalise principalement sur le nombre de phoques gris. Poussé par une mobilisation de pêcheurs et chasseurs, le MPO met sur pied des comités d'experts. Les rapports et articles scientifiques se multiplient entre 2010 et 2020 et concluent au fait que les phoques gris sont un facteur important qui nuit au rétablissement du stock des poissons de fond. Divers scénarios sont envisagés (l'abattage ciblé, le soutien à la chasse, etc.), mais ne sont toutefois pas suivis de décisions, notamment par crainte d'une opposition de l'opinion publique.

### Le phoque gris, une ressource à construire

Toujours au cœur des débats à l'échelle nationale, le phoque gris semble aujourd'hui décrit de façon plus ambivalente : il reste perçu comme une menace (présence trop massive pour le rétablissement de certains poissons, interactions négatives avec la pêche, phoque réputé « opportuniste » et « bagarreur ») mais est également considéré comme une opportunité.

En effet, les acteurs de la chasse commerciale présentent maintenant la présence massive du phoque gris comme une « solution » économique pour le développement insulaire et régional. À ce titre, des chasses d'ampleur sont organisées depuis quatre ans au large des Îles-de-la-Madeleine, mais aussi de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse, afin de fournir la boucherie madelinienne. Une pré-étude a été commandée dès 2014 par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec pour estimer les retombées économiques de la commercialisation des dérivés du phoque. Enfin un plan sectoriel sur « l'industrie

## La construction d'un problème public et scientifique sur le phoque gris

1983	Fin des primes à la mâchoire des phoques gris
1992	Moratoire sur la morue dans le golfe
1993	Un article de La Presse explique que les scientifiques rejettent l'explication morue/phoque gris.
2003	Le journal madelinot Le Radar titre en une : « Moins de phoques = + de morue ??? ».
Oct. 2010	Le MPO organise un atelier de cinq jours à Halifax qui rassemble 57 spécialistes canadiens et internationaux en matière de mammifères marins, de poissons marins, d'écologie marine et de relations prédateurs-proies pour statuer sur le rôle du phoque.
Mars 2011	Publication de l'avis scientifique du MPO qui conclut à l'influence de la prédation par les phoques gris sur les poissons de fonds
2011-2020	Multiplication de publications scientifiques sur les effets des populations de phoques sur les poissons (morue, merluche, raie, etc.)
2012	Un rapport sénatorial propose un programme de prélèvement ciblé des phoques gris dans le sud du golfe du Saint-Laurent.
2016-2019	Controverse sur l'échouerie de phoques gris sur l'île Brion et l'ouverture de leur chasse aux Madelinots
2017	Première expédition de chasse en Nouvelle-Écosse (île Pictou) par des chasseurs madelinots
Août 2019	Le gouvernement du Canada met sur pied un « groupe de travail sur la science du phoque de l'Atlantique ».

québécoise du phoque » a mis en avant la nécessité de consacrer des moyens (étude scientifique sur la viande, test de techniques d'abattage ou de capture) spécifiquement à la question du phoque gris.

Cette espèce n'ayant pas été intégrée dans les circuits commerciaux jusqu'à récemment, plusieurs aspects sont encore examinés par les acteurs pour constituer le phoque gris comme une ressource exploitable. Au niveau législatif par exemple, les normes pour encadrer la chasse et la mise à mort des phoques n'ont pas été conçues pour le phoque gris, qui nécessite d'autres techniques que celles développées pour le phoque du Groenland.

### 3. Une entreprise de revalorisation symbolique

Dans un contexte commercial tendu et alors qu'une nouvelle filière cherche à se structurer au niveau local et autour du phoque gris, un travail de « *réhabilitation* » de la chasse et de la commercialisation des phoques est mené depuis 2000 par les acteurs madelinots. Pour ce faire, des outils variés de communication et de sensibilisation ont été déployés : centre d'interprétation, festival, interventions dans des écoles, publications, films, etc.

S'appropriant les termes de l'écologie et de la durabilité territoriale, cette entreprise de revalorisation paraît s'adresser à la fois aux communautés traditionnellement impliquées dans la chasse aux phoques (réappropriation d'une pratique culturelle, vecteur de socialisation) et à l'opinion publique (lutte contre ce qui est considéré comme de la désinformation, positionnement face aux partenaires commerciaux du Canada). Elle donne lieu à une réinterprétation des pratiques de chasse, tout en accordant une place plus importante au territoire et à ses spécificités.

#### Écologisation de la chasse et des chasseurs

Les responsables cynégétiques de nombreux pays construisent depuis quelques années un nouveau discours en vue de reconnaître les savoirs des chasseurs et la pertinence de cette activité pour la vitalité socio-économique des territoires ainsi que pour la gestion des milieux naturels. Les chasseurs de phoques ne font pas exception et se présentent désormais comme des défenseurs de la biodiversité et des écosystèmes en chassant une espèce abondante voire proliférante. Ainsi l'argument environnemental, historiquement plutôt utilisé par les ONG, a été intégré ces dernières années par les défenseurs de la chasse commerciale. Cette

## Conclusion

Indéniablement, la longue controverse autour des phoques a eu des répercussions importantes tout au long du 20<sup>e</sup> siècle aux échelles internationales, nationales et locales. Nommons par exemple la constitution d'une moralité et des mouvements de la cause animale ; des impacts économiques et juridiques ; une répercussion sur les structures socio-économiques locales. Depuis vingt ans, de nouveaux éléments bouleversent les catégories établies sur les phoques au Québec et permettent de positionner les enjeux sociopolitiques au-delà de la chasse. Cette reformulation des questions sur l'exploitation des ressources et sur la pluralisation des espèces de phoques, dans les eaux québécoises mais aussi dans les représentations ou les savoirs, invitent plus que jamais à s'interroger sur la nature et les relations entre vivants, humains et non-humains, dans un contexte de changements peu prévisibles.

## Exemples d'actions culturelles ou communicationnelles en faveur de la chasse aux phoques madelinienne

- 1994 Création du centre d'interprétation du phoque à Grande Entrée
- 2006 Film de R. Jomphe, *Phoque, le film*
- 2009 Création du festival « Rendez-vous loup-marin »
- 2013 Première exposition photographique sur les chasseurs de phoques de Yoanis Minge
- 2014 Multiplication d'articles de presses québécoise sur la viande de phoques
- 2019 Film de N. Levesque, *Chasseurs de phoques*

activité est présentée désormais comme *responsable, durable et locale*. Dans cette perspective, le secteur se positionne entre autres comme cherchant à valoriser « *l'ensemble du phoque tué* », c'est-à-dire à produire plusieurs dérivés utilisant la totalité de la carcasse. Si cette approche se démarque de la logique d'exploitation pratiquée au 20<sup>e</sup> siècle autour d'un produit unique (graisse ou peau), son déploiement est encore limité : la peau du phoque gris n'est pas utilisée pour la confection de vêtements ; les projets expérimentaux pour utiliser les abats de phoque comme appâts n'ont pas encore été concrétisés à grande échelle, etc.

#### Valorisation du territoire

L'orientation locale de plus en plus donnée aux choix alimentaires des consommateurs a également été saisie par les acteurs économiques. Le phoque (viande, huile ou fourrure) est présenté comme un produit local, porteur de valeurs écologiques et identitaires, catégorisé désormais comme un « *produit de terroir* » propre à un milieu, comme celui des Îles-de-la-Madeleine. Les phoques constituent une ressource territoriale à un autre égard, en permettant le déploiement d'activités récréatives et touristiques. Des expéditions d'observation des blanchons sur la banquise sont proposés aux Îles-de-la-Madeleine depuis le milieu des années 1980. À l'inverse de ce que l'on constate pour d'autres territoires ou animaux emblématiques, le tourisme d'observation de la faune n'a pas remplacé la chasse. Depuis 2010, le volet récréatif de la chasse aux phoques prend même de l'ampleur. Toutefois le jugement de valeur sur ces pratiques, toujours présent, laisse de plus en plus place à une éthique environnementale sur la protection et la conservation des écosystèmes.